

**Séance du conseil général de la Commune de Pomy du lundi 7 octobre 2013**

**1.- Appel**

Il est 20h20 lorsque M. Philippe Widmer, président du conseil général ouvre la séance. 26 membres sont excusés et 19 absents. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

**2.- Approbation du procès-verbal du 24 juin 2013**

Le PV est accepté à l'unanimité.

**3.- Assermentation**

Aucune. 49 membres sont présents à cette séance.

**4.- Préavis 2013-05. Demande de crédit pour le financement de l'avant-projet du giratoire Orif et de la mobilité douce (mesure agglo).**

M. Roger Hug nous donne les avantages des futurs travaux : le giratoire ainsi que la suppression de la route de Sermuz vont amener une sécurité accrue, le chemin de Calamin sera amélioré, et la mobilité douce facilitée.

Le financement est assuré à 100% par l'Etat. La partie centrale ainsi que l'éclairage seront à la charge de la commune.

Le service des routes pilotera les travaux.

M. François Miserez nous lit le rapport de la commission de gestion favorable aux deux points du préavis.

Mme Kudelski demande si le déclassement de la route de Sermuz avec le passage obligé par le giratoire ne va pas entraîner une surcharge de trafic au chemin de l'Aurore.

Notre syndic répond que personne n'a pensé à cette éventualité, les chemins bétonnés étant étroits et ne représentant pas un réel raccourci.

M. Grandjean demande quand les travaux vont débuter.

M. Hug répond que nous en sommes à l'avant-projet. Il faut attendre le retour du grand Conseil, puis obtenir les crédits. On peut espérer des travaux en 2015-2016.

Soumis au vote le point 1 du préavis est accepté, une abstention et un avis contraire.

Le point 2 est accepté à l'unanimité.

**5. Préavis 2013-04 – Modification du plafond de cautionnement.**

Notre syndic explique que la nouvelle loi sur les communes soumet les associations scolaires au même régime que les associations de communes. Les communes doivent donc cautionner les associations lors de constructions de collèges.

Mme Duchamps présente le projet d'agrandissement du collège d'Yvonand qui prévoit 12 classes, afin de répondre aux exigences de la LEO et proposer des classes à niveaux pour les années 9 à 11. Il faut également prévoir une cantine adéquate, des salles de gym et éventuellement une bibliothèque.

La limite du montant de l'endettement pour l'ASIYE est de Fr 13'000'000.- Le montant du cautionnement de Pomy s'élève à Fr 2'400'000.-

M. Pugliese demande si ce ne serait pas plus logique que l'ASIYE devienne propriétaire de tous les bâtiments scolaires.

Mme Duchamps dit que ce n'est pas possible pour l'instant mais que la logique va dans ce sens.

M. Francisco Bueno nous lit le rapport de la commission de gestion favorable au cautionnement, mais en négociant un éventuel transfert du collège de Pomy dans les comptes de l'ASIYE.

Mme Duchamps répond à M.Zbinden que l'on compte 120 élèves de Pomy sur 617 au total.

Mme Jeanne Pellaux demande si la rénovation de l'aile délabrée du collège est prévue.

Mme Duchamps répond que des crédits ont été demandés à cet effet mais pas encore utilisés.

M.Bueno souhaiterait qu'un protocole soit prévu en cas d'investissement futur pour notre collège.

Notre syndic dit que pour l'instant ce n'est pas envisageable car le plafond demandé est déjà limite et ne doit pas excéder 300% du chiffre d'affaire.

M.Braissant souhaite que le protocole soit prévu pour le futur afin de pouvoir transférer le collège de Pomy à l'ASIYE au moment opportun.

Notre syndic répond à M.Zbinden que les engagements de Pomy se font au prorata du nombre d'élèves. Quant au plan d'investissement décidé en début de législature, il n'est en rien modifié, car un plafond de cautionnement ne signifie pas endettement.

A MM Bueno et Ballif, il confirme qu'il n'est pas favorable à un protocole concernant notre collège, car notre commune n'aurait plus aucun mot à dire à son sujet.

Notre Président soumet au vote le point 6 du rapport de la commission de gestion.

Oui : 7 Non : 11 Abstentions : 22 Le point 6 est refusé.

La Municipalité s'engage à tenir compte de ce point délicat promet notre syndic.

Soumis au vote le préavis est accepté. 2 avis contraires, 4 abstentions.

#### **6. Nomination d'un suppléant à la commission de gestion.**

Suite à la démission de M.Hervé Billaud, M.Jean-François Ballif est acclamé comme nouveau suppléant.

#### **7. Fusion.**

Notre syndic nous brosse un rapide historique de la procédure de fusion. En 2009 un vote consultatif avait donné le résultat suivant : oui 24 , non 6 , abstentions 30.

Depuis, cinq commissions ont étudié les différents thèmes : écoles, autorités, administration, nom, infrastructures, règlement, finances...

Nom et surtout finances ont fait couler de l'encre.

En août, la municipalité de Pomy a manifesté son souhait de quitter le processus. En effet Pomy verrait ses impôts augmenter de 4 à 5 points ainsi que l'apparition de nouvelles taxes. Cette étude a coûté env. Fr 15'000.- à la commune, mais elle a généré des travaux intéressants. Notre syndic avoue un sentiment de frustration et d'impuissance face à cette tentative infructueuse. La Municipalité a fait son choix, toutefois le conseil peut relancer l'action par une motion.

L'assemblée applaudit son syndic.

M.Yves Pellaux confirme à M.Annen que la population sera avisée ainsi que la presse, mais que le Conseil était prioritaire.

#### **8.- Communications de la Municipalité**

**M Patrick Grin** nous informe que M Claude Hatinguais a trouvé du travail fin juillet. Un nouveau contrat a été signé avec M Christophe Gauchat jusqu'en février.

Le refuge a été mis en conformité, la cheminée et le grill sont maintenant en parfait état. La table extérieure a été changée, elle est en chêne massif.

Des actes de vandalisme sont à déplorer au réservoir d'où la vue est magnifique. Le crépit a été abîmé et une poubelle a été brûlée.

La place de jeu sera réaménagée au printemps. Elle a été réengazonnée par l'entreprise Maillard.

Merci à Laurent pour tout le travail effectué.

**Mme Sandra Duchamps**

Merci pour le cautionnement. Rien de plus à signaler concernant les écoles.  
Les permis d'habiter ont été délivrés pour les appartements de l'ancien collège.  
Quelques fenêtres ont été changées au Troillet.

**M. Yvan Débieux**

La maison Von Roll mandatée pour effectuer un diagnostic du réseau d'eau n'a pas trouvé de fuites sur le réseau communal, mais quelques-unes chez des privés.  
En bas de Clon, suite aux intempéries répétées, on déplore quelques dégâts aux collecteurs. Lorsque le réseau subit une trop forte charge, les points faibles lâchent.  
Des curages seront effectués aux endroits nécessaires. Cand Landi fera le nécessaire à Chevressy. Il faudra effectuer des travaux pour l'étanchéité des vannes.  
La fontaine de Moulinet fonctionne.

**M. Roger Hug**

Remercie le conseil pour l'acceptation du financement de l'avant-projet et ainsi la prochaine avancée de la mobilité douce.  
Déchets : les sacs autorisés sont uniquement ceux du périmètre STRID. On trouve malheureusement toujours des déchets dans les forêts.  
La décharge fermera le 30 novembre. Du bois déchiqueté est à disposition à la décharge. Les nouvelles directives pour l'incinération des déchets en plein air est téléchargeable sur le site de l'Etat de Vaud. Les surveillants sont à disposition pour toute question.  
Routes : Pensez à nettoyer vos regards et tailler les arbres et buissons qui dépassent sur le domaine public.  
Pensez à protéger le domaine public en mettant des planches sous les bennes lors d'évacuation de déchets lourds(des dégâts ont été constaté).

**Mme Muriel Billaud.**

La garderie « je roule pour toi » peine à trouver des villages. 13 enfants de Pomy l'utilisent. Ses prestations sont toutefois garanties jusqu'en juin.  
Les devoirs surveillés vont commencer le 2<sup>e</sup> semestre et on manque encore de surveillants, alors si le challenge vous inspire...  
Le cours de Nordic Walking donné par Sylvie Pugliese fraîchement diplômée, a rencontré un franc succès. Elle va sans doute remettre le cours sur pied.

**M. Christian Pellaux**

Police des constructions : Au chemin des Vignes les oppositions ont été levées et les constructions peuvent commencer.  
A la Maison Blanche, il y a une mise à l'enquête pour 25 places de parc. Des villas vont se construire et il n'y aura plus la possibilité de parquer le long du chemin.  
Il y a également la mise à l'enquête d'une villa. On a une mise à l'enquête dans la maison du syndic pour un appartement dans le rural.  
La propriété de M.Jean-François Henry est toujours en attente.  
A la Repia, toujours pas de conciliation : le promoteur demande 2 bâtiments de 5 appartements et la Municipalité 1 bâtiment de 6 appartements.  
A Chevressy, la maison de la famille Miéville sera détruite et une maison de 4 appartements et deux villas mitoyennes seront construites.

**M. Yves Pellaux**

Plan général d'affectation : le canton a reçu les documents et nous attendons son accord.

L'étude du plan de quartier de Longemale est en bonne voie.

Il y a toujours des soucis avec M. Milici dans la zone artisanale : les dossiers ne sont toujours pas complets.

L'Etat souhaite modifier l'angle du carrefour de la route d'Ursins en même temps que les travaux sur la route de Moudon, mais les propriétaires ne sont pas d'accord.

Le ruisseau de Pomy (au-dessus de la Maison Blanche) devra être renaturé et doté d'un déversoir pour éviter les inondations.

Un autre ruisseau devra peut-être subir le même sort : le ruisseau du Vounoz à Chevressy au fond de la cuvette du chemin bétonné.

Le nouveau règlement du Conseil Général sera prochainement présenté au Conseil.

Lors d'une séance Romande Energie a annoncé la mise en place de 3 choix :

- standard, provenance x , tarif standard
- terre suisse, 60% vert 40% nucléaire, 1,5% plus chère
- terre romande, 100% verte, 5% plus chère.

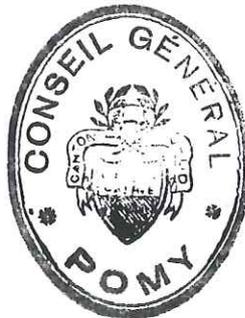
Notre syndic remercie ses collègues et nous donne rendez-vous le 9 décembre pour le prochain Conseil.

**9.-Divers et propositions individuelles.**

M.Christain Pellaux souhaite un joyeux anniversaire à sa maman ainsi qu'au 700<sup>e</sup> habitant de la commune Louis Vulliemin qui souffle sa première bougie aujourd'hui.

Notre président clôt l'assemblée, il est 22h10.

Le président



La secrétaire



12 nov. 2013